

# Nouveaux armements

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **6 (1930-1931)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-704328>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'interrogation pour celui qui n'a pas la vraie notion de la discipline. Quelques-unes de ces prescriptions lui semblent inutiles et tracassières. Pour le convaincre de son erreur il suffirait peut-être de laisser chacun libre d'aller prendre son repas à la cuisine, de rentrer au cantonnement à son heure, de choisir sa place dans la colonne. Au bout de peu de jours il souhaiterait lui-même le retour à l'ancien état de choses et se persuaderait vite que, si les chefs tiennent tant à la discipline, ce n'est pas par pédanterie mais dans son propre intérêt à lui, soldat. Une armée peut être comparée à une grande machine, qui ne fonctionne utilement que si toutes ses pièces s'emboîtent exactement les unes dans les autres. L'armée, elle, ne travaillera sans à-coups qu'autant que tous ses éléments rempliront exactement leur mission.

En temps ordinaire, il est aisé de remplir tout son devoir. La discipline ne se manifeste vraiment qu'au moment où des efforts plus considérables sont demandés à la troupe. Au soir d'une forte journée, quand les pieds sont meurtris et qu'on « ne sent plus ses épaules » sous le sac, il est de bon ton de pester contre la dureté du service et de proclamer ensuite à la cantine « que tout irait bien en temps de guerre » et qu'on devrait se montrer moins exigeant au cours de simples manœuvres de paix. Que tous ces beaux parleurs y réfléchissent. Si dans les services d'instruction les chefs responsables vont de temps à autre jusqu'à la limite de ce qui peut être demandé, ce n'est pas sans d'excellentes raisons. Le soldat qui a ignoré en temps de paix les longues marches sur les routes poussiéreuses, dans les prés humides ou dans les champs labourés, qui n'a pas appris à manœuvrer sous une pluie battante ou l'estomac creux, qui ne s'est pas entraîné à franchir les obstacles avec le paquetage complet, qui est hors d'état de bivouaquer sous la tente en pleine montagne par une nuit froide, ce soldat-là, fût-il animé du plus pur patriotisme, ne vaudra rien pour la guerre et « flanchera », comme on dit familièrement, au moment suprême. C'est en définitive la guerre seule qui dira si une armée est vraiment disciplinée. Seule la discipline peut préserver les armées de la démoralisation, même au milieu des dangers les plus grands et d'insuccès répétés ; seule elle excite le courage moral et physique et peut engager le soldat à sacrifier jusqu'à sa vie pour exécuter les ordres reçus.

On pourrait citer ici l'exemple de bien des armées, petites par le nombre mais grandes par la discipline et l'esprit de sacrifice, qui sont parvenues à battre un ennemi supérieur en force ; il suffira de rappeler à des Suisses les combats de Morgarten, de Sempach, de Morat et de Dornach.

C'est avant tout, comme nous le disions, dans l'intérêt du soldat — il en doit convenir loyalement — que les chefs se montrent si exigeants sur le chapitre de la discipline. Il y a cependant toujours des esprits légers et indifférents qui ne comprennent ou ne veulent pas comprendre la nécessité. La punition est souvent seule capable de ramener ces éléments-là à la raison. Aucun chef ne punit pour le plaisir de punir et sans de bonnes raisons ; il est certes bien plus agréable pour lui d'entretenir de bons rapports avec tous ses subordonnés. Une parole dure peut lui échapper dans un moment d'énervement, mais qu'on ne l'accuse pas tout de suite des pires desseins et qu'on se souvienne à temps de la dose énorme de patience dont il doit être armé dans son métier.

Au soldat nous dirons encore de remplir fidèlement et loyalement sa tâche, que son chef ait les yeux sur lui

ou qu'il regarde ailleurs. Il doit mettre tout son amour-propre à terminer son service sans la moindre punition. De cette façon il simplifiera sa besogne et celle de son chef. C'est le **sentiment du devoir** qui doit l'engager à obéir et non la crainte de la punition. S'il lui arrivait, malgré tout, de commettre une faute, qu'il ait au moins le courage de l'avouer de plein gré. Qu'il respecte ses supérieurs s'il veut en être respecté ; qu'il ait confiance en eux car ils le méritent ; tous, en raison de leur plus long séjour sous les drapeaux, ont acquis une expérience plus grande du service ; qu'il se garde de voir en eux des adversaires : ses chefs au contraire veillent en toute occasion sur son bien-être et sont prêts à lui témoigner leur reconnaissance et leur bienveillance. Qu'il évite de critiquer à la légère toutes les mesures dont le sens lui échappe. Qu'il se persuade enfin qu'on ne lui demande rien qui ne soit commandé par un intérêt supérieur.

En raison de la courte durée de nos périodes d'instruction, nous ne pouvons atteindre le même degré d'instruction que les armées permanentes, mais il ne saurait en revanche y avoir de différence en ce qui concerne la discipline. **La meilleure discipline doit tout juste nous suffire.** Colonel Schibler.

## Nouveaux armements

Les grandes manœuvres françaises des 7e et 20e corps, 2e division d'infanterie, 5e division de cavalerie viennent de se terminer à la frontière allemande. Le correspondant parisien du Journal de Genève en donne dans cet organe un compte-rendu intéressant « à l'usage du grand public ». Ce qui retiendra surtout notre attention c'est le nouvel emploi qu'on y fit de la cavalerie « motorisée ».

Voici au surplus ce qu'on en dit : il s'agissait d'expérimenter le nouveau type de la division de cavalerie. Cette grande unité est devenue quelque chose d'extraordinairement complexe : elle est constituée non seulement par des régiments de cavalerie et de l'artillerie à cheval, mais, en outre, par des dragons portés, c'est-à-dire, en fait, par des fantassins qui se déplacent rapidement sur des autos et des autos-chenilles, de l'artillerie également portée, des autos-mitrailleuses, des escadrons de motocyclistes, etc.

De cette façon, la cavalerie devient un très puissant instrument de combat, qui a l'avantage de pouvoir se déplacer très vite et d'intervenir par surprise là où cela est nécessaire. Deux difficultés principales doivent être surmontées : il faut tenir compte, ce qui n'est pas toujours commode, de la différence de vitesse entre les troupes montées et les troupes portées ; il faut aussi éviter d'être gêné, encombré, voire paralysé par la très grande quantité des voitures.

Il semble que l'expérience faite ait prouvé qu'une division de cavalerie ainsi formée pouvait rendre d'immenses services. Les cavaliers proprement dits et les troupes montées se complètent heureusement et se prêtent un mutuel appui : les uns et les autres ont des missions particulières à remplir. Dans la première phase des manœuvres, le parti bleu (général Duffieux) a eu nettement l'avantage parce qu'il possédait la supériorité en cavalerie et en éléments mobiles ; dans la seconde phase, c'est le parti rouge (général Mittelhauser) qui a pris l'ascendant, parce qu'on lui avait attribué cette supériorité.

Le corps qui possédait les moyens rapides d'exploration et de combat a pu être toujours mieux et plus vite renseigné et, en outre, faire porter au bon moment son

effort sur le point faible de l'adversaire. Il y a eu là un enseignement très intéressant. Il semble bien que, contrairement à ce que prétendaient bien des gens, le rôle de la cavalerie soit loin d'être terminé. Elle doit simplement se transformer en se servant, en plus de ses chevaux, des moyens mécaniques qui lui permettent d'intervenir dans la bataille de la façon la plus efficace. La cavalerie en partie « motorisée » a certainement un grand avenir. Ce ne serait évidemment pas le cas dans une guerre de tranchées. Mais la lutte de positions qui, lors du dernier conflit, a immobilisé longtemps les armées, ne se reproduira sans doute pas sous la forme que nous connaissons.

## Billet du jour

Une fois de plus les grandes manœuvres qui viennent d'avoir lieu ont nécessité l'appel des gendarmes des cantons intéressés. Pour la Ire division, disons par exemple que Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel (peut-être même Valais) avaient fourni des contingents de police destinés à faire respecter l'ordre sur les routes et à canaliser les milliers de spectateurs venus pour applaudir nos soldats.

Et voilà qui, une fois de plus aussi, ramène la question de la gendarmerie de l'armée.

Cette armée paraît de plus en plus, chez nous surtout, comme la gardienne de l'ordre intérieur; on sait très bien que la Suisse n'a pas l'intention d'attaquer la France ou l'Allemagne ou le Lichtenstein ou un autre voisin. Nous ne sommes pas portés non plus vers les expéditions lointaines des colonies car . . . depuis la fin de la guerre nous ne possédons plus de marine sur les mers! . . . En dépit des socialistes qui hurlent à l'impérialisme et à la guerre de conquête nous restons tranquillement l'arme au pied pour empêcher la violation du territoire par les étrangers mais pour empêcher aussi que des éléments de désordre viennent chambarder chez nous un ordre social que nos pères ont mis près de 1000 ans à édifier!

L'armée est donc la grande gendarmerie du pays; Moscou le sait si bien qu'il ne peut la tolérer!

Mais alors pourquoi séparer toujours police et armée? Il devrait y avoir plus étroite collaboration,

d'après des opinions très autorisées, entre celle-ci et celle-là. Ou plus exactement le pouvoir central militaire, en l'occurrence le département fédéral, devrait avoir une influence plus directe sur les polices cantonales.


Militariser la police, voilà un gros progrès semble-t-il. Aux heures troubles de la mobilisation (guerre ou grève) les deux éléments sont réunis sous un même commandement; pourquoi ne pas mieux préparer en temps de paix ce dont on aura besoin dans les moments de danger? La gendarmerie **nationale** (comme en France) aurait le gros avantage de l'unité. Les cantons garderaient naturellement leur police de sûreté propre sur laquelle ils auraient la haute main, mais ceux qui sont en réalité des soldats relèveraient de l'autorité militaire fédérale. Car là encore il faut rationaliser pour le plus grand bien du pays.

D'autre part on a déjà parlé de placer sous l'autorité militaire également les grands corps de pompiers. On sait (nous l'avons déjà signalé dans ces colonnes) que les pompiers de Paris par exemple sont des soldats de l'armée qui par volontariat ou par affectation accomplissent leur service dans cette troupe d'élite. Il y aurait un gros progrès à faire chez nous aussi dans ce domaine. Dans certains cantons le service du feu est obligatoire pour les citoyens; ailleurs des volontaires seuls font partie des compagnies. Les pompiers ne sont plus ce qu'ils étaient jadis; c'est-à-dire des fantaisistes dont s'emparait même le théâtre pour d'amusantes opérettes! . . . On fait appel à leur dévouement en maintes occasions; il faut être sûr d'eux! . . . La qualité d'autre part doit primer la quantité! Même en cas d'émeute on a fait récemment l'expérience à Genève qu'ils pouvaient former une troupe d'élite propre à sauvegarder l'ordre public! Ce n'est pas à nous à indiquer ici ce qu'il y a à faire pour l'organisation des pompiers et de la gendarmerie mais encore une fois on peut se demander si dans notre pays qui aime l'organisation parfaite on ne pourrait pas faire quelque chose pour unifier deux corps intéressants et qui ne pourraient que gagner à tous les points de vue en les plaçant sous l'autorité militaire.

Je ne fais que dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas! Mais évidemment ces projets peuvent être discutés!

D.

NACHRICHTEN  
AUS DEM SCHWEIZ.  
UNTEROFFIZIERSVERBAND.





NOUVELLES  
DE L'ASSOCIATION SUISSE  
DES SOUS-OFFICIERS.

Zentralsekretariat: Sihlstrasse 43, Zürich - Telefon 57.030  
Briefadresse: Postfach Zürich-Bahnhof Paketadresse: Sihlstrasse 43 Zürich 1

## Der Patrouillenlauf als ausserdienstliche Tätigkeit

(Fortsetzung)

Andererseits ist eine reizlose, möglichst vitaminhaltige Nahrung, die viel Aufbaustoffe enthält, und vor allem viel Früchte, zu bevorzugen. Alkohol in jeder Form sei gänzlich ausgeschaltet; ebenso ist das Rauchen nichts weniger als zuträglich für Herz und Lunge. Bei der Vorbereitung auf eine wichtige Konkurrenz, die Höchstansforderungen an Ausdauer stellt, darf man von den Uebenden während des ganzen Trainings die Ent-

sagung vom Alkohol und Nikotin verlangen, wie dies bei Sportleuten (Leichtathletik, Ruderregatten, Skikonkurrenzen etc.) üblich ist. Eine naturgemässe Körperpflege wird das ihrige beitragen zur allgemeinen Kräftigung. Schwimmen, Luft- und Sonnenbäder, gymnastische Uebungen mit tiefem Atemholen sollen nebenbei ausgiebig gepflegt werden, immerhin nicht derart, dass sie zur Ermüdung führen. Während dem Training soll sich jeder Teilnehmer selbst strenge beobachten. Alle Anzeichen von Ueberanstrengung müssen sofort erkannt werden bevor Schädigung des Organismus eintritt. Es empfiehlt sich, das Körpergewicht von Zeit zu Zeit zu kontrollieren.